

Province de Québec  
Municipalité de Hope

**AVIS PUBLIC  
DE CONSULTATION ÉCRITE ET D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2021  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2011  
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE**

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES  
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro 158-2021 lors de la séance du 16 novembre 2021, du projet de Règlement numéro 308-2021 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Hope, tiendra une consultation écrite 15 jours suivant l'affichage du présent avis public ce, en conformité avec la Loi ;

**QUE** ce projet de Règlement a pour objet et conséquence de mettre à jour les dispositions relatives aux anciens lieux d'enfouissement de matières résiduelles qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure ;

**QU'IL** sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité de Hope aux heures ordinaires de bureau et sur le site web de la municipalité de Hope à l'adresse suivante [municipalitedehope.ca](http://municipalitedehope.ca). Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante [mun.hope@globetrotter.net](mailto:mun.hope@globetrotter.net) ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante 330, route 132, Hope, Qué. G0C 2K0.

**QU'**au cours de cette consultation écrite, la municipalité de Hope pourra expliquer le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption;

**QU'**une assemblée publique suivant la consultation écrite de 15 jours et au cours de laquelle l'inspecteur municipal expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet aura lieu le 17 janvier 2022, à compter de 19h00, à la salle municipale au 330, route 132, Hope;

Donné à Hope, ce 9<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

  
Nancy Castilloux, Directrice générale